

**AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL 2024**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Julienne :

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne a adopté, lors de sa séance tenue le 10 octobre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Mardi 23 janvier 2024	20h00	Mardi 9 juillet 2024	20h00
Mardi 13 février 2024	20h00	Mardi 13 août 2024	20h00
Mardi 12 mars 2024	20h00	Mardi 10 septembre 2024	20h00
Mardi 9 avril 2024	20h00	Mardi 8 octobre 2024	20h00
Mardi 14 mai 2024	20h00	Mardi 12 novembre 2024	20h00
Mardi 11 juin 2024	20h00	Mardi 10 décembre 2024	20h00

QUE les séances ordinaires se tiendront au 2450, rue Victoria à Sainte-Julienne.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Sainte-Julienne, ce 11 octobre 2023.



Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière